



Siège social  
14 rue Jean-Sébastien Bach  
81200 AUSSILLON

tél.: 05 63 98 25 68  
portable : 06 82 86 75 23

email : hortala.jeanmarc@orange.fr

## FOURRIERE

Rue de l'artisanat 81200 AUSSILLON  
tél.: 05 63 98 25 68 ou portable : 06 82 86 75 23

### Horaires d'ouverture

Matin : Du lundi au samedi de 09 h à 12 h 30

Après-midi : lundi de 15 h à 16 h 30 et du mardi au samedi de 15 h à 18 h

### **Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art.L.211-25 et 26 du Code Rural)**

Pour les animaux non identifiés (sans tatouage ou puce électronique) ou identifiés (tatouage ou puce électronique), les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés.

A l'issue de ce délai, les chiens seront pris en charge par l'Association de Secours aux Animaux pour adoption.

**Rappel** : la non-reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du code pénal.

### **Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire**

Conformément à la législation (art.L211-24 du Code Rural), l'ASA est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

**Tarifs TTC au 1er janvier 2020 :**                      reprise fourrière                      **80€ (\*)**

(\*) à partir du 2ème jour ouvré (toute journée commencée est due),

supplément de 11€ TTC par jour de présence pour les chiens de petite taille

supplément de 13€ TTC par jour de présence pour les chiens de moyenne et grande taille

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.